### Lettre ouverte à Gérard Aschieri

Le 1<sup>er</sup> juin 2009

Le 28 mai, en s'abstenant au CTPM de l'Education nationale, les représentants de la FSU ont permis au ministre Darcos de faire adopter ses décrets!

Le 12 juin, au conseil supérieur de la Fonction publique, la FSU doit modifier son vote et s'opposer au coup de force du gouvernement!

Toutes les organisations syndicales, les conférences des présidents d'université, de directeurs d'IUFM, les directeurs des Ecoles normales supérieures, avec l'immense majorité des enseignants et étudiants qui l'expriment depuis des mois, ont caractérisé comme un coup de force la volonté du ministre Darcos de faire passer ses décrets sur la « mastérisation » le 28 mai. Groupes de travail et commission de concertation n'ont pas rendu leurs conclusions ; ils n'auront ainsi été qu'un simulacre, une comédie : tout était ficelé, décidé!

Comment comprendre ce qui s'est passé le 28 mai?

Comment comprendre que la FSU, par ses abstentions ou refus de vote parfaitement calculés, ait permis au gouvernement, face à toutes les organisations, de faire passer ses décrets ?

Comment est il possible de s'abstenir sur des décrets qui sont rejetés par les enseignants du supérieur et des étudiants en grève depuis des mois ?

Faut-il comprendre qu'il y avait un accord avec le ministre et son cabinet ? Que la participation aux groupes de travail n'avait pour but que de donner le change et tromper les syndicats et militants de la FSU ?

Ce qui se prépare, avec la réforme des concours, c'est la fin du recrutement comme fonctionnairestagiaire à bac plus trois, c'est la création d'un vivier de milliers et de milliers de précaires et la réduction peu à peu du nombre des professeurs d'écoles, des PLP, des certifiés et des agrégés.

L'enjeu c'est que « comme dans d'autres pays de l'Union européenne, un tel système entraînerait le remplacement des personnels statutaires (les 322 357 professeurs des écoles, les 253 757 certifiés, les 50 437 agrégés, les 63 099 PLP) par une masse de milliers et de milliers d'enseignants précaires qui ne seraient plus des fonctionnaires de l'État.»

Il fallait voter contre les projets de décrets, comme l'ont fait la CGT, FO, l'UNSA, le SGEN-CFDT et SUD. Seuls les représentants de la FSU, avec ceux du SNALC-CSEN, se sont abstenus.

On ne peut en rester là. La FSU ne s'en remettrait pas. Notre fédération syndicale doit se reprendre. L'incompréhension et la colère se manifestent d'ores et déjà parmi les militants, demain parmi les enseignants.

Dans l'enseignement, comme dans tous les secteurs professionnels, il est possible de faire reculer ce gouvernement pour peu que les revendications soient clairement posées!

Pour préserver la FSU, une autre position doit être adoptée, il y a urgence!

Le 12 juin, les décrets seront soumis au Conseil supérieur de la Fonction publique de l'Etat, toutes les fédérations de fonctionnaires seront présentes.

# Les représentants de la FSU ne doivent-ils pas voter contre les décrets lors de ce Conseil Supérieur ?

La FSU ne doit pas prendre la responsabilité de remettre en cause les conditions de recrutement et de formation, bref le statut, de toute la Fonction publique d'Etat.

Les instances de la FSU doivent donner un mandat en ce sens. Gérard Aschieri doit le dire! Il y a urgence!!

Jack Lefebvre (SNES) Jean Paul Crouzet (SNUIPP) Miguel Martinez (SNESup)

Pour tous contacts: jacklefebvre1@free.fr

## Lettre ouverte à Gérard Aschieri

Nous t'adressons cette lettre car, comme tous les enseignants, et tous les personnels de l'éducation nationale, nous sommes confrontés à deux problèmes.

## Poursuivre la succession de journées d'action?

Comme tous les travailleurs, les enseignants ont été appelés à des journées d'action successives les 29 janvier et le 19 mars et ont fait grève massivement.

Force est de constater que le gouvernement n'a rien modifié de sa politique.

De nombreux salariés et des enseignants le disent ouvertement : ce n'est pas avec des journées d'actions à répétition ou « saute-mouton » que l'on s'en sortira.

Tu nous appelles à de nouvelles journées d'action le 26 mai et le 13 juin, sans appel à la grève.

Le fait que nous soyons appelés à deux journées indique d'emblée que les organisations syndicales savent que la première des deux journées, le 26 mai, sans appel à la grève, n'aboutira à rien.

Comment croire en effet que le gouvernement reculera devant une journée sans appel à la grève ou devant les opérations folkloriques du « *festival de l'éducation* » ?

Le 14 mai, la grève a été massive dans les hôpitaux, parmi les personnels et chez les médecins. Cette grève a été appelée par toutes les organisations syndicales sauf la CFDT, qui l'a dénoncée ; cela n'a pas empêché son succès. Cela démontre une chose : pour réussir une action, point n'est besoin de se plier au diktat de la CFDT.

Tous les travailleurs, et avec eux les enseignants et tous les personnels de l'Éducation Nationale, cherchent la voie pour arrêter l'avalanche des coups, les suppressions de postes, les projets de réforme. Personne ne croit que le gouvernement va reculer sans y être contraint.

Un appel à la grève, une véritable grève, la grève jusqu'à satisfaction devient incontournable, pour les enseignants comme pour tous les travailleurs.

Ce problème en recoupe un autre, celui de la réforme des concours et de la formation des maîtres, qui est le problème majeur dans l'Éducation.

## Pour le retrait du projet de réforme de Masterisation des concours

Le ministère a annoncé des reculs sur l'organisation des concours de recrutement en 2010, année de transition. Les épreuves se dérouleront selon les mêmes modalités que l'an passé. Les reçus aux concours seront titularisés sans avoir à obtenir au préalable leur master. L'année de fonctionnaire stagiaire rémunérée 18 000 euros est maintenue.

Tout cela est positif et est à mettre au compte de la résistance, depuis des mois, des enseignants du supérieur et des étudiants.

Cependant le ministère a maintenu que les étudiants devront être inscrits en première année de master pour s'inscrire aux concours. La réforme de masterisation des concours, loin d'être retirée, est donc en marche.

Mais ce que demandent depuis des mois les enseignants du supérieur, avec le SNESup, avec les étudiants, c'est que cette réforme ne s'applique pas, qu'elle soit retirée.

Or tu revendiques pour les enseignants « l'obtention d'un master », comme tu l'as dit dès le premier jour des groupes de travail : « La FSU revendique une amélioration de la formation professionnelle et disciplinaire des enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré et la reconnaissance de leur qualification par l'obtention d'un master, mais elle a fortement contesté les modalités prévues par le gouvernement pour la réforme de la formation et du recrutement des enseignants dont elle a demandé l'abandon pour permettre la négociation d'autres dispositions. »

« Une amélioration de la formation des enseignants » ? Est-ce vraiment ce qui se prépare?

### Une nouvelle sorte de masters : des masters d'enseignement

Un master est un diplôme universitaire en deux ans, après la licence, un master disciplinaire basé sur l'acquisition de connaissances dans une discipline.

A l'inverse Xavier Darcos propose la création d'une nouvelle sorte de masters qui n'a rien à voir avec cela : des masters d'enseignement avec 108 heures de stage en master II. Leur seul débouché serait donc exclusivement l'enseignement. Peut-on alors encore parler de master ?

S'il s'agit d'obtenir, comme l'affirme le gouvernement, une reconnaissance par un master de la **formation** des enseignants à bac plus 5, cela ne justifie d'aucune manière ni la création de masters d'enseignement **spécifiques**, ni de porter les **concours** au niveau master.

160 000 étudiants préparent chaque année les concours. 25 000 sont reçus. Que va-t-il arriver à la masse énorme des étudiants collés aux concours mais recus au master ?

Des dizaines de milliers d'étudiants vont obtenir des masters d'enseignement dont le seul débouché sera, comme leur nom l'indique, l'enseignement.

Comme dans d'autres pays de l'Union européenne, un tel système entraînerait le remplacement des personnels statutaires (les 322 357 professeurs des écoles, les 253 757 certifiés, les 50 437 agrégés, les 63 099 PLP) par une masse de milliers et de milliers d'enseignants précaires qui ne seraient plus des fonctionnaires de l'État.

Après les 30 500 postes supprimés en 2009 et les 23 000 en 2008, les annonces de la suppression de 34 000 postes de fonctionnaires en 2010 (soit 17 000 postes d'enseignants), de la réduction à 8 500 du nombre de postes aux CAPES et à l'agrégation, la diminution de 25 % des postes au concours des professeurs des écoles, le recours à déjà plus de 25 000 précaires dans l'Éducation Nationale, ne vont-ils pas dans ce sens ?

Ce qui est en train de se préparer, c'est un bouleversement de la forme républicaine des concours. Que resterait-il alors de l'école de la république et du droit à l'éducation pour tous les enfants de tous les citoyens ?

Dans le SNES et le SNESup, un profond sentiment de malaise, pour reprendre les termes d'un responsable académique du SNES, se développe. C'est avec une certaine surprise que l'on entend au bureau national de la FSU les déclarations répétées de certains responsables se félicitant que « *la FSU n'a pas éclaté face à la Masterisation* ». C'est dire où nous en sommes.

Les enseignants du supérieur avec les étudiants et avec le SNESup exigent depuis des mois le retrait de la réforme des concours ; tu as opposé à cette demande celle « *d'obtention d'un master*».

Que tu te prononces pour une Masterisation des concours, n'est-ce pas ce qui permet au ministre de poursuivre une réforme rejetée par tous ?

Les choses ne peuvent plus continuer ainsi. Les premiers projets d'arrêtés organisant les concours de recrutement des professeurs des écoles circulent sur Internet; ils comprennent une épreuve de connaissance du système éducatif et le mot IUFM n'y figure même plus. La réforme Darcos des concours se met en place, telle que le ministre la souhaite. Il faut arrêter la réforme.

Nous considérons que la FSU doit désormais dire clairement : retrait de la réforme Darcos des concours de recrutement, non à la Masterisation des concours, maintien du CAPES et du CRPE avec un recrutement à bac + 3, maintien de l'agrégation avec un recrutement à bac + 4, maintien de tous les sites IUFM, maintien de tous les postes, non aux suppressions de postes.

#### Je soutiens cet appel

Premiers signataires: Jack Lefebvre (SNES) Jean Paul Crouzet (SNUIPP) Miguel Martinez (SNESup)

Nom prénom	Adresse et mail	Syndicat de la FSU	Signature

Pour tous contacts: jacklefebvre1@free.fr